



ATLANTIQUE MÉDITERRANÉE DÉPOLLUTION ENVIRONNEMENT

A.M.D.E.

ANCIEN DEPOT D'ORDURES MENAGERES DU CAREYRON

33220 PINEUILH

RAPPORT DE SUIVI N°1

***SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES
(04.082.A.R.02.1)***

pour

**MAIRIE DE PINEUILH
67, rue Jean-Raymond Guyon
33220 PINEUILH**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I – MOYENS MIS EN ŒUVRE	4
I.1 – Localisation des points de prélèvements	4
I.2 – Prélèvements des échantillons d'eau	5
I.3 – Analyses des échantillons d'eau	5
II - RESULTATS	6
II.1 – Définition des valeurs seuils	6
II.2 – Caractérisation des eaux superficielles	7
CONCLUSION	8
ANNEXE I : FICHE DE PRELEVEMENT	9
ANNEXE II : BORDEREAU D'ANALYSES DU LABORATOIRE	11

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure n°1 : Localisation des points de prélèvement.	4
Figure n°2 : Vue de la zone d'accumulation d'eau dans le fossé collecteur.	5
Figure n°3 : Extrait des valeurs guide en matière de pollution des eaux.	6
Figure n°4 : Résultats de la campagne de prélèvements du 8 mars 2006.	7

INTRODUCTION

Lors d'une étude de recensement réalisée par le bureau d'études ECCTA en 2001, le dépôt d'ordures ménagères (O.M.) du Careyron situé sur le territoire de la commune de Pineuilh a été identifié comme non autorisé. Suite aux résultats de cette étude, la préfecture de la Gironde a demandé la fermeture du site ainsi que l'élaboration d'un dossier de remise en état (incluant une Evaluation Simplifiée des Risques – ESR).

En avril 2005, à la demande de la Mairie de Pineuilh, la société AMDE a réalisé des travaux de diagnostic nécessaires à la réalisation de l'ESR. Les investigations menées sur les sols et les eaux d'accumulation du sous-sol avaient permis de conclure au classement du site en 2nd catégorie (site à surveiller). De part l'absence d'eau dans le fossé collecteur situé en contre-bas de l'ancienne décharge, seul un prélèvement de sol a pu être effectué afin de souligner une éventuelle exportation d'éléments polluants vers le réseau hydraulique superficiel.

Après examen du dossier par les services de la Préfecture de la Gironde, l'absence d'analyses des eaux superficielles (fossé collecteur notamment) ne permet pas de statuer sur les éventuels impacts induits en dehors de l'emprise du site.

A la demande de la Préfecture, un programme de contrôle de la qualité des eaux superficielles a été établi sur la base d'analyses en arsenic, en plomb et en ammonium.

La campagne de surveillance a été réalisée le 8 mars 2006.

L'ensemble des résultats obtenus est synthétisé dans le présent rapport, et a fait l'objet d'une analyse par un ingénieur expérimenté dans le domaine de l'environnement.

I – MOYENS MIS EN ŒUVRE

I.1 – Localisation des points de prélèvements

Le schéma suivant indique l'emplacement des points de prélèvement des eaux superficielles.

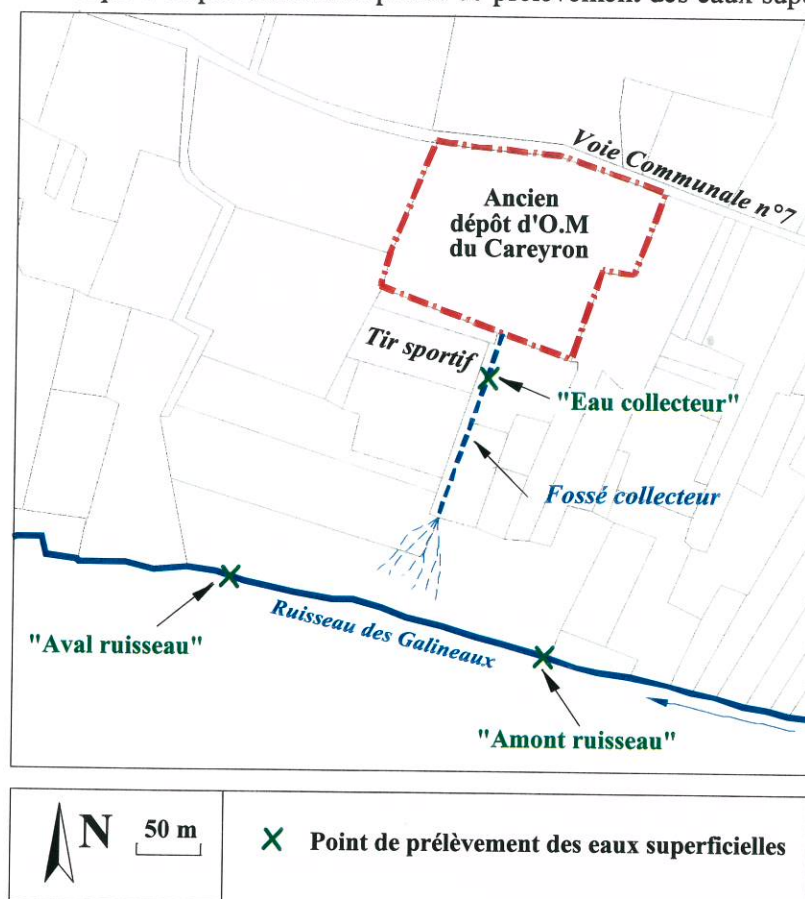


Figure n°1 : Localisation des points de prélèvement.

(04.082.A.AF(R.02.1).01.1)

Malgré les averses du 8 mars 2006 et des jours précédents (6 et 7), aucun ruissellement d'eau n'a été constaté dans le fossé collecteur. De part la présence d'une zone d'accumulation des eaux superficielles (illustration de la page suivante), un échantillon a tout de même pu être collecté.



Figure n°2 : Vue de la zone d'accumulation d'eau dans le fossé collecteur.

I.2 – Prélèvements des échantillons d'eau

Le prélèvement des eaux d'accumulation a été réalisé par écopage à l'aide d'un récipient en plastique propre.

L'échantillonnage des eaux du ruisseau des Galineaux a quant à lui été mené par immersion des flacons de prélèvement.

Durant la phase d'échantillonnage, des mesures des paramètres physico-chimiques (pH, Température et Conductivité) ont été effectuées à l'aide de sondes spécifiques. Les mesures sont récapitulées dans les fiches de prélèvement jointes en annexe I.

Les échantillons, conditionnés dans des bouteilles en verre hermétiquement fermées, ont ensuite été envoyés en express dans un laboratoire d'analyse agréé.

I.3 – Analyses des échantillons d'eau

Les composés suivants ont été recherchés sur chaque échantillon d'eau :

- le plomb (norme NF ISO 11885) ;
- l'arsenic (norme NF ISO 11885) ;
- l'ammonium (norme NF EN ISO 11732).

Les bordereaux de résultats du laboratoire sont fournis en annexe II.

II - RESULTATS

II.1 - Définition des valeurs seuils

Les valeurs seuils pour les eaux superficielles sont extraites du guide de Gestion des sites potentiellement pollués (annexe 5C).

Eléments	Valeur de Constat d'Impact	
	Usage sensible ($\mu\text{g/L}$)	Usage non sensible ($\mu\text{g/L}$)
Arsenic	10	100
Plomb	25	125
Ammonium	100	4000

Figure n°3 : Extrait des valeurs guide en matière de pollution des eaux.
(04.082.A.AF(R.02.1).03.1)

Selon l'usage des eaux à proximité du site étudié, les concentrations fournies dans la figure précédente fixent les seuils au-delà desquels les eaux superficielles sont considérées comme significativement polluées.

La rivière de "Les Sandaux ", constituant l'exutoire des eaux du ruisseau de "Les Galineaux", est susceptible d'accueillir des activités de pêche. En raison du caractère "sensible" des activités développées dans ce cours d'eau, un usage sensible des eaux est retenu.

II.2 – Caractérisation des eaux superficielles

Les résultats de la campagne de prélèvement réalisés le 8 mars 2006 sont présentés dans le tableau suivant.

Eléments	Collecteur	Amont ruisseau	Aval ruisseau
Arsenic	< 10	< 10	< 10
Plomb	< 10	< 10	< 10
Ammonium	80	100	90

Figure n°4 : Résultats de la campagne de prélèvements du 8 mars 2006.
(04.082.A.AF(R.02.1).04.1)

Par comparaison avec les Valeurs de Constat d'Impact (VCI), les résultats d'analyses obtenus peuvent être classés en deux groupes :

- Les teneurs inférieures aux VCI pour un usage sensible (résultats en **vert**) ;
- Les teneurs supérieures ou égales aux VCI pour un usage sensible (résultats en **rouge**).

Les résultats d'analyses en arsenic et plomb sont demeurés inférieurs à la limite de quantification (LQ : 10 µg/l). Aucun impact en ces éléments n'a donc été relevé sur les eaux superficielles.

En ce qui concerne l'ammonium, les concentrations relevées dans les eaux du fossé collecteur et de la partie aval du ruisseau de Les Galineaux restent inférieures à la VCI pour un usage sensible des eaux. Aucune pollution n'est donc mise en évidence à ces niveaux.

Les eaux de Les Galineaux, prélevées à l'amont hydraulique de l'ancienne décharge, présentent une teneur en ion ammonium égale à la valeur seuil retenue (VCI usage sensible). De part la localisation du point de prélèvement, le marquage relevé ne peut pas être attribué au site étudié mais davantage à un lessivage des éléments minéraux des sols superficiels.

Au regard des résultats d'analyses, l'ancien dépôt d'ordures ménagères n'engendre pas de pollution des eaux superficielles.

CONCLUSION

Les résultats de la campagne de contrôle de la qualité des eaux superficielles de l'ancien dépôt d'ordures ménagères du Careyron (Pineuilh - 33), réalisée le 8 mars 2006, ont permis de :

- Identifier l'absence de pollution métallique (arsenic et plomb) sur les eaux superficielles ;
- Souligner l'existence d'un léger impact en ammonium mais uniquement à l'amont hydraulique du ruisseau de Les Galineaux. Ce marquage n'est donc pas attribué à la présence de l'ancienne décharge du Careyron.

Aucune pollution attribuable à l'ancien dépôt d'ordures ménagères du Careyron n'a été relevée lors de cette campagne de contrôle.

La prochaine campagne pourra être programmée en septembre/octobre 2006.

Fait à Le Haillan, le 24 avril 2006

B. THIRION
Directeur Technique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by a long horizontal stroke.

E. QUERE
Ingénieur Environnement

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'E' followed by a long horizontal stroke.